



coupe NATIONALE BIENNALE des élèves citoyens

thème : « **LE NET, LA LOI ET TOI** »

date : **22 mars 2012**

Lieu : **Conseil Economique, Social et environnemental**
9, Place d'Iéna Paris 16ème

Article 1

La Coupe nationale des élèves citoyens est un concours organisé tous les deux ans par l'association InitiaDroit (11 place Dauphine 75001 Paris) en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Justice et des Libertés.

Article 2

Le concours est ouvert à toutes les classes des établissements d'enseignement général, technologique ou professionnel, publics et privés sous contrat, de France métropolitaine et d'Outre-Mer.

Article 3

Le thème central est : « le net, la loi et toi » A chaque niveau de classe sont attribués les sous-thèmes suivants (voir présentation plus détaillée en annexe) :

- classe de sixième : «*Quelles règles régissent l'usage d'Internet ?*»
- classe de cinquième : «*Peut-on tout dire ou tout faire sur internet ?*»
- classe de quatrième : «*L'usage abusif des réseaux sociaux numériques : addictions et conséquences* »
- classe de troisième : «*Savez-vous qui se cache derrière l'écran ?*»

- classe de seconde : «*Internet, réseaux sociaux numériques et Liberté de communication sans frontière* »
- classe de première : «*Le commerce électronique : acheter, vendre et payer sur internet*»
- classe de terminale : «*Internet, vie privée, vie professionnelle : quelles sanctions ? un casier judiciaire virtuel ?*»

Article 4

Chaque classe candidate est invitée, avec l'aide des membres de l'équipe pédagogique, à réunir l'ensemble des témoignages, réflexions et opinions des élèves sur le sous-thème qui leur est proposé.

Elle rédige ensuite une composition qui développe les enjeux humains et juridiques du sous-thème proposé, ainsi que les solutions qu'il est possible d'adapter aux problèmes posés.

Le texte de la composition ne doit pas dépasser une feuille A4 recto verso (d'environ 9.000 caractères) pour les classes du collège et deux feuilles (d'environ 18.000 caractères) pour les classes de lycée.

Les compositions devront être adressées **au plus tard le 3 janvier 2012** par courrier au référent académique désigné par le recteur.

Article 5

Un jury académique présidé par le recteur et composé de représentants de l'Éducation nationale et d'avocats bénévoles d'Initiadroit se réunit au cours du mois de janvier 2011. Le jury sélectionne la meilleure composition pour chaque niveau de classe, soit un total de sept copies par académie.

Avant le 8 février 2012, les copies retenues sont adressées par les services rectoraux à l'association Initiadroit (11 place Dauphine 75001 Paris).

Article 6

Un jury national, composé de représentants de l'Éducation nationale et d'avocats d'Initiadroit désigne, pour chaque niveau de classe, les trois meilleures compositions parmi celles pré-sélectionnées par les jurys académiques.

Article 7

Les 21 classes dont les copies ont été retenues par le jury national sont invitées à venir concourir le **22 mars au Conseil Economique, Social et Environnemental à Paris XVI^{ème}**.

Chaque classe désigne un élève qui, le jour du concours, présente oralement l'argumentaire de sa classe, ainsi qu'un élève suppléant, qui le remplace en cas de besoin. Le temps de présentation des exposés des collégiens ne doit pas excéder 5 minutes et celui des lycéens 8 minutes.

Des spécialistes du net et de la communication donneront leur avis sur le problème posé.

Article 8

A l'issue de son intervention, chaque classe reçoit :

- une note sur 20 du jury de la Coupe composé de membres d'Initiadroit, du ministère de l'Éducation nationale et présidé par un expert;
- une note sur 10 donnée par un applaudimètre.

Les exposés oraux sont jugés sur leur pertinence, leur construction, la solidité de leur argumentaire, ainsi que sur la conviction, le talent oratoire et le respect du temps de parole.

Le Président du jury a voix prépondérante en cas d'égalité de notes entre les classes.

En fin de séance, le jury proclame les résultats par niveau de classe. Une coupe est remise aux sept classes lauréates.

Article 9

Les élèves des classes concurrentes assistent à la Coupe accompagnés de leurs professeurs. Les frais de transport des élèves et des professeurs (3 accompagnants maximum par classe) sont à la charge d'InitiAdroit, ainsi que les frais éventuels d'hébergement d'une nuitée.

Article 10

Les participants et invités (élèves, professeurs, etc...) s'engagent à accepter que des photos ou des vidéos soient réalisées le jour du concours et soient reprises par les médias ou l'organisateur. Ils acceptent aussi que leurs textes soient reproduits en tout ou partie.

ANNEXE : PRESENTATION DES SOUS-THEMES PAR NIVEAU DE CLASSE

Sous-thèmes Collèges :

Pour la classe de 6^{ème} : « *Quelles règles régissent l'usage d'Internet ?* »

Axes de réflexion :

L'usage d'internet n'est-il soumis qu'à des règles techniques ou également à des règles juridiques ?

Pour la classe de 5^{ème} : « *Peut-on tout dire et tout faire sur internet ?* »

Axes de réflexion :

Le respect de l'autre : attention à la diffamation /injure ; le respect du travail des autres : téléchargement illégal.

Pour la classe de 4^{ème} : « *L'usage abusif des réseaux sociaux numériques : addictions et conséquences* »

Axes de réflexion :

Se raconter un peu, beaucoup, passionnément ; les conséquences sur la vie privée.

Pour la classe de 3^{ème} : « *Savez-vous qui se cache derrière votre écran ?* »

Axes de réflexion :

Quelles sources ? *attaques, hackers, cybercriminalité, cyberpédophilie...*

Quelles précautions ?

Sous-thèmes Lycées :

Pour la classe de 2^{nde} : « *Internet, réseaux sociaux numériques et liberté de communication sans frontière ?* »

Axes de réflexion :

Quelle liberté ? Quelles sanctions ? Les limites vis-à-vis de soi-même et des autres.

Pour la classe de 1^{ère} : « *Le commerce électronique : acheter, vendre et payer sur internet* »

Axes de réflexion :

Quelles précautions prendre ? Quels sont les droits et obligations des consommateurs et des e-commerçants ?

Pour la classe de Terminale : « *Internet, vie privée, vie professionnelle : quelles sanctions ? Un casier judiciaire virtuel ?* »

Axes de réflexion :

Je suis en recherche d'emploi mais mon passé remonte à la surface, comment faire ?

Et si je créais mon entreprise ? Et la publication d'informations volées (faux site, faux profil, photos...)